

Cachet de l'établissement

EXPRESSION DES REPRESENTANTS LEGAUX

Document pour les élèves du 2nd degré

Ce document doit obligatoirement être remis dans le dossier de l'élève accompagné de l'avis et de la signature des représentants légaux

Je soussigné(e) :

représentant de l'enfant :

né(e) le :

accepte l'orientation en SEGPA/EREA.

J'indique, par ordre de préférence de **1 à 3**, la SEGPA où je souhaiterais que mon enfant soit affecté, en cas d'accord de la commission et dans la limite des places disponibles :

- Collège M.R Delalande, ATHIS MONS
- Collège P. Néruda, BRETIGNY/ORGE
- Collège L. Pasteur, BRUNOY
- Collège L.S. Senghor, CORBEIL
- Collège La Nacelle, CORBEIL
- Collège E. Delacroix, DRAVEIL
- Collège N. Condorcet, DOURDAN
- Collège Guinette, ETAMPES
- Collège le Village, EVRY
- Collège J. Vilar, GRIGNY
- Collège L.de Vinci, GUIGNEVILLE
- Collège A. Camus, LA NORVILLE
- Collège Mondétour, LES ULIS
- Collège A. Césaire, LES ULIS

- Collège G. Philipe, MASSY
- Collège Parc de Villeroy, MENNECY
- Collège G. Pompidou, MONTGERON
- Collège J. Zay, MORSANG/ORGE
- Collège J. Lurçat, RIS ORANGIS
- Collège P. Picasso, SAULX LES CHARTREUX
- Collège Les Gâtines, SAVIGNY/ORGE
- Collège J. Moulin, ST MICHEL/ORGE
- Collège H. Wallon, VIGNEUX/SEINE
- Collège J. Verne, VILLEBON/YVETTE
- Collège Les Sablons, VIRY CHÂTILLON
- EREA J. Isoard, MONTGERON
- Collège Privé St Charles, ATHIS MONS

refuse l'orientation en EGPA pour le motif suivant :

Fait à

le

Signature :